

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/01/22-17

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 janvier 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2013/02/26-07 relative à l'avancement des enseignants-chercheurs,

Vu l'avis du comité technique en date du 22 janvier 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Campagne d'avancement des enseignants-chercheurs
Modifications des modalités d'examen des dossiers

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées aux modalités d'examen des dossiers dans le cadre de la campagne d'avancement des enseignants-chercheurs. Ces modifications sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

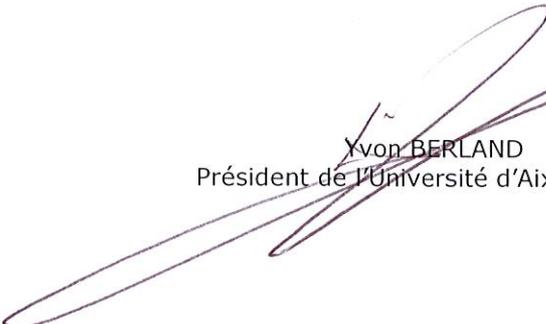
Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 22 janvier 2019


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Modifications des modalités d'examen des dossiers d'avancement local des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheures d'Aix-Marseille Université.

Texte modifié par le CAcR du 10 janvier 2019 et le CT et CA du 22 janvier 2019.

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

Ce que dit le statut :

La procédure d'avancement de grade des maîtres de conférences et des professeurs d'universités est fixée par les articles 40 et 56 du **décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié** :

Article 40 (pour les MCF) et article 56 (pour les PR): «Cet avancement a lieu sur la base de critères rendus publics [...] par les établissements ». Concernant l'avancement à l'échelon exceptionnel de la hors-classe des MCF, « parmi ces critères, l'investissement des MCF dans leur mission d'enseignement doit être particulièrement pris en compte. »

Article 7-1 : « Chaque enseignant-chercheur établit, au moins tous les cinq ans, et à chaque fois qu'il est candidat à une promotion, un rapport mentionnant l'ensemble de ses activités et leurs évolutions éventuelles. Ce rapport est remis au président ou directeur de l'établissement qui en assure la transmission au Conseil national des universités ou au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques. L'avis émis par le conseil académique [...] siégeant en formation restreinte, sur les activités pédagogiques et les tâches d'intérêt général, qui figurent dans le rapport d'activité de l'intéressé, est joint à cette transmission et communiqué à l'intéressé à qui est donnée la possibilité de faire des observations sur l'avis de l'établissement. »

Rappel de la procédure

➤ **Phase nationale**

Dépôt des candidatures selon le calendrier ministériel sur l'application ELECTRA

Les enseignants-chercheurs complètent le dossier ELECTRA par les deux annexes ci-jointes :

- la première pour les activités pédagogiques et d'intérêt général,
- la seconde pour les activités de recherche

Ces deux annexes sont à usage interne à l'établissement et servent de cadre à l'appréciation des dossiers des candidats La fiche recherche ne concerne que la phase locale.

Avis préalable de la composante pour éclairer le conseil académique restreint (CAcR) sur les activités pédagogiques.

Réunion du CAcR pour émettre un avis sur les activités pédagogiques et d'intérêt général.

Ce travail s'effectue par groupes composés d'élus du CAcR issus de composantes différentes et fait l'objet d'une harmonisation en séance plénière.

Saisie de l'avis du CAcR par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA à destination du CNU.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CAcR dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

Résultat des sections CNU : fin mai / début juin, les avis sur chaque dossier étant disponibles via ELECTRA.

L'enseignant-chercheur peut émettre des observations sur l'avis rendu par le CNU dans le délai prévu par le calendrier ministériel.

➤ **Phase locale**

Au cours de cette phase, seuls les dossiers des candidats non promus par la voie nationale sont étudiés par le CAcR.

Concernant les activités pédagogiques et d'intérêt général, le CAcR reprend les avis qu'il avait émis lors de l'étude des dossiers des candidats au moment de la phase nationale **et le cas échéant, les observations émises par le candidat sur les avis du CAcR.**

Concernant l'activité recherche, le CAcR détermine chaque année, la composition de commissions *ad hoc* chargées d'évaluer cette activité.
Ces commissions *ad hoc* se réunissent obligatoirement en présentiel.

La taille de chaque commission *ad hoc* dépend du nombre de candidats pour l'année concernée.

Chaque commission *ad hoc* est composée de membres relevant prioritairement du groupe CNU concerné, choisis parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs, par ordre de priorité :

- élus au CAcR,
- élus au Conseil d'Administration,
- élus aux conseils de composante, - élus dans les départements
- ou, si nécessaire, tout enseignant-chercheur ou chercheur sur proposition des membres du CAcR.

En tout état de cause, chaque commission *ad hoc* comprend au moins un membre du CAcR, même si celui-ci n'appartient pas au groupe de sections CNU concerné.

Autant que de besoin, le CAcR peut exceptionnellement solliciter l'avis d'un expert hors AMU reconnu pour ses compétences dans sa discipline.

L'avis recherche définitif attribué au dossier des candidats à un avancement est déterminé en CAcR sur proposition des commissions *ad hoc*. Ce CAcR se réunit après la tenue de l'ensemble de celles-ci.

Les avancements locaux sont attribués au cours d'un CAcR exceptionnel qui prend connaissance de l'avis du CNU et synthétise les trois avis obtenus par chaque candidat : activités pédagogiques, activités d'intérêt général et activités de recherche dans le respect des contingents attribués annuellement par le ministère.

Saisie des propositions de l'établissement par la DRH dans le respect du calendrier ministériel sur ELECTRA.

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter
par le conseil académique restreint

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage			
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2019		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de promotion dans le dernier grade (MCF, MCF HC)			
Grade sollicité	MCF HC <input type="checkbox"/> MCF EE <input type="checkbox"/>		

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

promotion demandée	Période de référence
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2018
MCF EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2018

Activités de recherche

Activités d'encadrement en lien avec la recherche

Encadrement de thèses	Nb de thèses soutenues :	
	Nb de thèses en cours :	
	Nb de thèses encadrées à 100 % :	
	Nb de thèses co-encadrées :	
	Nb de thèses soutenues total carrière :	
	Nb de comités de suivi de thèse :	
Encadrement de master 1 et 2	Nb de mémoires ou stages de recherche encadrés	
Autres encadrements		

Production scientifique

Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence :	
Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence :	
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence :	
Autres publications scientifiques en ligne (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :	

Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :	
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :	
Monographies	Total carrière : Période de référence :	

Rayonnement		
Prix et distinctions		
Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Rapporteur de thèse :	Dont à l'étranger :
	Rapporteur d'HDR :	
	Jury de thèse / HDR :	
Activité d'expertise (hors ANR, HCERES et Ministère...)		
Activité d'éditoriale (revues, ouvrages, congrès)		
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)		
Participation à des comités scientifiques ou comités de programmes de colloques		
Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères		
Communications dans des séminaires de recherche, ...		
Diffusion de la culture scientifique		
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections, ...)		

Reconnaissance individuelle de l'activité de recherche		
PEDR <input type="checkbox"/>	IUF <input type="checkbox"/>	Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>
Dates :	Dates :	Dates :

ITEMS BONUS

Lorsque les MCF développent des activités d'animation scientifique, contractuelles et de valorisation, elles sont à évaluer selon la grille ci-dessous. Elles seront alors prises en compte au titre d'un bonus.

Responsabilités administratives et dans les projets et la vie collective en lien avec la recherche et activités contractuelles et de valorisation bonus		
Direction d'une unité de recherche (UMR, EA, ...)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nombre de directeurs adjoints
Direction adjointe d'une unité de recherche (UMR, EA, ...)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nombre de directeurs adjoints
Direction d'une équipe de recherche ou d'un département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nombre de directeurs adjoints
Direction de structure fédérative de recherche	Intitulé : Dates :	
Direction de plateforme de recherche labellisée	Intitulé : Dates :	
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Intitulé : Dates :	
Autres activités collectives et transversales en relation avec la recherche	Intitulé : Dates :	
Organisation de colloques, conférences, journées d'étude	Période de référence : Dont à l'international :	
Dépôts de brevets, licences, logiciels	Total carrière : Période de référence :	
Création de start up	Total carrière : Période de référence :	
Contrats de recherche (hors coordination de grands programmes)	Nombre / montant	
	Contrat(s) public(s)	Porteur de projet <input type="checkbox"/> Responsable local <input type="checkbox"/> Participant <input type="checkbox"/>
	Contrat(s) privé(s)	Porteur de projet <input type="checkbox"/> Responsable local <input type="checkbox"/> Participant <input type="checkbox"/>

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les activités de recherche

AVIS (maximum 3 lignes):

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement faible

PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES

PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT

Points **forts** du dossier

Points **faibles** du dossier

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par
le conseil académique restreint

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent le cas échéant, au titre de l'avancement local, de formuler l'avis sur les activités de recherche et d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions PR CEx1 et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage			
Prénom		Unité de formation de rattachement	
Age au 01/01/2019		Unité de recherche de rattachement	
Date de nomination		Section CNU	
Date de dernière promotion dans le grade (PR1C, PR CEx1)			

Grade sollicité	PR1C <input type="checkbox"/>	PRCEX1 <input type="checkbox"/>	PRCEX2 <input type="checkbox"/>
-----------------	-------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2018
PRCEX1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2018
PRCEX2	De la date de nomination comme PRCEX1 au 31 décembre 2018

Activités de recherche

Responsabilités administratives et dans les projets et la vie collective en lien avec la recherche

Direction d'une unité de recherche (UMR, EA, ...)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nb de directeurs adjoints :
Direction adjointe d'une unité de recherche (UMR, EA, ...)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nb de directeurs adjoints :
Direction d'une équipe de recherche ou d'un département au sein d'une unité de recherche (au sens du HCERES)	Intitulé : Dates :	Effectifs statutaires : Nb de directeurs adjoints :
Direction de structure fédérative de recherche	Intitulé : Dates :	
Direction de plateforme de recherche labellisée	Intitulé : Dates :	
Coordination de grands programmes nationaux/internationaux	Intitulé : Dates :	
Autres activités collectives et transversales en relation avec la recherche	Intitulé : Dates :	

Activités d'encadrement en lien avec la recherche

Encadrement de thèses	Nb de thèses soutenues :	
	Nb de thèses en cours :	
	Nb de thèses encadrées à 100 % :	
	Nb de thèses co-encadrées :	

	Nb de thèses soutenues total carrière :	
	Nb de comités de suivi de thèse :	
Encadrement de master 2	Nb de mémoires ou stages de recherche encadrés	
Tutorat d'HDR et/ou autres encadrements		

Production scientifique		
Publications dans des revues internationales	Total carrière : Période de référence :	
Autres productions assimilées à des publications internationales (proceedings, actes avec comité de lecture, etc.)	Total carrière : Période de référence :	
Publications dans des revues nationales (classées HCERES ou CNRS, si le classement existe)	Total carrière : Période de référence :	
Autres publications scientifiques en ligne (carnet de recherche...)	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences internationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Communications dans des conférences nationales avec comité scientifique	Total carrière : Période de référence :	
Chapitres d'ouvrages	Total carrière : Période de référence :	
Edition d'ouvrages ou d'actes	Total carrière : Période de référence :	
Rapport de recherche	Total carrière : Période de référence :	
Monographies	Total carrière : Période de référence :	
Organisation de colloques, conférences, journées d'étude	Période de référence : Dont à l'international :	

Dépôts de brevets, licences, logiciels	Total carrière : Période de référence :	
Création de start up	Total carrière : Période de référence :	
Contrats de recherche (hors coordination de grands programmes)	Nb / montant	
	Contrat(s) public(s)	Porteur de projet <input type="checkbox"/> Responsable local <input type="checkbox"/> Participant <input type="checkbox"/>
	Contrat(s) privé (s)	Porteur de projet <input type="checkbox"/> Responsable local <input type="checkbox"/> Participant <input type="checkbox"/>

Rayonnement		
Prix et distinctions		
Participation à des jurys de thèse ou d'HDR	Rapporteur de thèse : Présidence de jury de thèse :	Dont à l'étranger :
	Rapporteur d'HDR : Présidence de jury d'HDR :	
	Jury de thèse / HDR :	
Activité d'expertise scientifique (hors ANR, HCERES et Ministère ...)		
Activité éditoriale (revues, ouvrages, congrès)		
Activités de referee, comptes rendus de lecture (revues)		
Participation à des comités scientifiques ou comités de programmes de colloques		
Echanges internationaux : participation à un réseau de recherche, invitation dans des universités étrangères		
Communications dans des séminaires de recherche, journées d'études ...		

Diffusion de la culture scientifique	
Autres activités, déclarées dans le dossier, relevant des activités scientifiques (ex : gestion et valorisation de collections, ...)	

Reconnaissance individuelle		
PES /PEDR <input type="checkbox"/>	IUF <input type="checkbox"/>	Autre (à préciser) <input type="checkbox"/>
Dates :	Dates :	Dates :

Cadre réservé au conseil académique restreint Avis circonstancié sur les activités de recherche
<p>AVIS (maximum 3 lignes):</p> <p>Notation :</p> <input type="checkbox"/> Investissement exceptionnel <input type="checkbox"/> Investissement fort <input type="checkbox"/> Investissement normal <input type="checkbox"/> Investissement faible

PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT	
Points forts du dossier	
Points faibles du dossier	

CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2019

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION : COMPLÉMENT AU DOSSIER NATIONAL ELECTRA

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'INTERET GÉNÉRAL

Document à pré-remplir par le candidat et à valider et compléter par
le conseil académique restreint

Préambule :

Les termes « enseignant-chercheur », « maître de conférences », « professeur », « candidat », « élu », « expert », « étudiant » utilisés dans les présents documents sont génériques et représentent à la fois et respectivement l'enseignant-chercheur ou l'enseignante-chercheure, le maître de conférence ou la maîtresse de conférences, le professeur ou la professeure, le candidat ou la candidate, l'élu ou l'élue, l'expert ou l'experte, l'étudiant ou l'étudiante.

RECOMMANDATIONS

Cette fiche individuelle d'évaluation doit mettre en évidence les éléments qui permettent :

- de formuler l'avis sur les activités pédagogiques et les activités d'intérêt général du candidat, avis qui sera transmis au CNU au titre de l'avancement national,
- le cas échéant, au titre de l'avancement local, d'évaluer l'adéquation de la candidature aux critères de promotion de l'établissement.

Pour l'accès à un nouveau grade, l'établissement porte une attention particulière à l'investissement dans les activités pédagogiques et/ou administratives. Toute responsabilité est appréciée au regard de la promotion demandée.

Pour les promotions MCF HC, MCF EE, et PR CEx 2 sera prise en compte l'évaluation des activités sur l'ensemble de la carrière, avec une attention particulière aux activités pendant la période de référence (telle que définie dans le tableau ci-dessous) qui devra faire ressortir les éléments qui pourraient justifier une promotion. Pour les professeurs, l'intervalle minimal entre deux promotions est de trois années universitaires révolues sauf cas exceptionnel.

CANDIDAT			
Nom patronymique		Composante ou service commun de rattachement	
Nom d'usage		Unité de formation de rattachement	
Prénom		Unité de recherche de rattachement	
Age au 01/01/2019		Section CNU	
Date de nomination		MCF HDR	<input type="checkbox"/> oui/ <input type="checkbox"/> non
Date de dernière promotion dans le dernier grade (MCF HC, PR1C, PR CEx1)		Année d'obtention	
Grade sollicité	MCF HC <input type="checkbox"/> MCF EE <input type="checkbox"/> PR1C <input type="checkbox"/> PRCEX1 <input type="checkbox"/> PRCEX2 <input type="checkbox"/>		

NOTE IMPORTANTE : Les informations devront concerner la période de référence, sauf mention explicite "total carrière".

Promotion demandée	Période de référence
MCF HC	De la date de nomination comme MCF CN au 31 décembre 2018
MFC EE	De la date de nomination comme MCF HC au 31 décembre 2018
PR1C	De la date de nomination comme PR 2C au 31 décembre 2018
PRCEX1	De la date de nomination comme PR 1C au 31 décembre 2018
PRCEX2	De la date de nomination comme PRCEX1 au 31 décembre 2018

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cursus universitaire		Cursus professionnel	
Dates	Diplômes -Etablissement	Dates	Fonctions successives et lieux
	Thèse :		
	Doctorat d'Etat ou HDR		
Délégation, CRCT et modulation en durée :			

Congés pendant la période de référence : OUI NON ; si oui nature du congé et durée :

Congés hors période de référence : OUI NON ; si oui nature du congé et durée :

Travail à temps partiel : OUI NON ; quotité et période :

Activités pédagogiques

Cette partie de la fiche sur les activités pédagogiques se présente en six chapitres eux-mêmes constitués d'un ou plusieurs items. L'enseignant-chercheur renseignera soigneusement chacun des items, en insistant plus particulièrement sur les activités et responsabilités de la période de référence. Seules les activités effectivement assumées peuvent être mentionnées. Les informations apportées ne devront pas dépasser 500 mots par items.

1- Enseignements / Pédagogie

Présentation de l'activité d'enseignement (joindre les fiches ARES ou les états de services sur les trois dernières années en complétant par le nombre d'étudiants pour chaque enseignement). A défaut remplir les tableaux ci-dessous :

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-1				
1/ Service dû tenant compte d'un éventuel dispositif modifiant le volume horaire du service standard :				
2/ Nature du dispositif :				
Cycle : L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD

Autres diplômes à préciser :				
Total HETD d'enseignement				
Dont % en licence				
Total HETD équivalence de service (EQS)				
Total HETD global				

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-2

1/ Service dû tenant compte d'un éventuel dispositif modifiant le volume horaire du service standard :
 2/ Nature du dispositif :

Cycle : L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD
Autres diplômes à préciser :				
Total HETD d'enseignement				
Dont % en licence				
Total HETD équivalence de service (EQS)				
Total HETD global				

Activités d'enseignement de l'année universitaire N-3

1/ Service dû tenant compte d'un éventuel dispositif modifiant le volume horaire du service standard :
 2/ Nature du dispositif :

Cycle : L, M1, M2, doctorat	Discipline(s)	Nature : cours, TD, TP	Nombre d'étudiants	Volume horaire en HETD
Autres diplômes à préciser :				
Total HETD d'enseignement				
Dont % en licence				
Total HETD équivalence de service (EQS)				
Total HETD global				

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

Présentation de l'activité d'enseignement (sur la période de référence) en soulignant les éléments les plus marquants de cette activité comme de forts effectifs, de l'enseignement à distance, des enseignements répartis sur plusieurs sites pour une même année, des changements fréquents d'attribution de cours, ...

(on veillera si besoin à justifier le sous-service [temps partiel, CRCT, IUF, modulation de service, décharge de type PRP ou PCA...]) :

Accompagnement de l'étudiant

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement tel que : accompagnement pédagogique individualisé ; enseignant référent ; aides et soutiens divers ; implication dans les dispositifs de réussite des étudiants ; implication dans les parcours renforcés ; suivi des étudiants ; ...

2- Investissement pédagogique (tous les items ne sont pas obligatoirement à renseigner)

Investissement dans la transformation pédagogique

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans la pédagogie active, classe inversée, interactions, jeux sérieux, modules TICE, pédagogie par projet ...

Investissement dans l'évaluation et l'amélioration continue des enseignements (EFEE)

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans l'EFEE.

Publications pédagogiques

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans les domaines de la publication d'articles ou d'ouvrages pédagogiques et technologiques ainsi que de la production de ressources pédagogiques.

Pilotage d'un projet pédagogique

Le candidat est invité à exposer sa participation à des projets FIP, Amidex, autres...

Perfectionnement professionnel et contribution à la formation d'autres enseignants

Le candidat est invité à exposer sa participation à des modules de perfectionnement professionnel (suivi de formation, participation à des ateliers, conférences, CIPE...) mais également sa contribution à la formation d'autres enseignants en matière de pédagogie universitaire.

3- Orientation- Professionnalisation- Suivi de l'insertion professionnelle

Information/ Orientation

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement dans des activités telles que : liaison secondaire- supérieur, orientation active des étudiants de l'établissement participation à des salons, journées, forums, ...

Professionnalisation

Le candidat est invité à mettre en valeur son implication sur la période de référence dans le suivi des stages au niveau de l'établissement, la création/gestion de modules de professionnalisation, la gestion de contrats d'apprentissage et professionnels, ...

Accompagnement vers l'insertion professionnelle

Le candidat est invité à mettre en valeur son implication sur la période de référence dans la mise en place d'ateliers et/ou de nouvelles initiatives en matière d'accompagnement vers l'insertion professionnelle...

4- Evolution de l'offre de formation - Animation et gestion des formations

Evolution de l'offre de formation

Le candidat est invité à développer sa contribution sur la période de référence à la création ou refonte d'options, de parcours, de spécialités, de mentions, ...

Direction et animation de formation(s)

- *Responsabilité de formation (mention, spécialité, parcours, année) :*

A remplir obligatoirement dans le cas d'une responsabilité de formation (ajouter des lignes autant que de besoin)

Type de diplôme (éventuellement année dans le diplôme : L1, DUT2, M2...)	Intitulé de la formation	Nombre d'étudiants inscrits	Nombre d'enseignants coordonnés	Nombre de co-responsables	Nombre de sites d'implantation de la formation

- *Le candidat est invité à développer sur la période de référence l'engagement assumé :*

Animation et encadrement pédagogique

Coordination pédagogique dans le cadre d'enseignements (UE, ECUE, APC, portfolio, gestion de plateforme) :

(Ajouter des lignes autant que de besoin)

Formation de rattachement de l'UE	Intitulé de l'UE ou nature de la coordination	Nombre d'étudiants concernés	Nombre d'enseignants coordonnés	Nombre de co-responsables	Nombre de sites d'implantation de l'UE

- *Autres activités en lien avec l'animation d'équipe(s) pédagogique(s) sur la période de référence :*

5- Partenariats extérieurs -Formation continue - Alternance - Rayonnement :

Relation avec le monde socio-économique et culturel :

Le candidat est invité à mettre en valeur son implication dans les relations avec le monde socio-économique et culturel.

Partenariats internationaux :

Le candidat est invité à mettre en valeur son implication dans la mobilité étudiante, la création ou l'organisation et le suivi de cursus internationaux, aide à la mise en place de schémas européens (LMD, ECTS, CDM), implication dans les relations internationales de la composante ; ...

Formation continue, alternance, VAE ... :

Le candidat est invité à mettre en valeur tout investissement en matière d'ingénierie pédagogique de la formation des publics en reprise d'études, mise en place de contrats de formation continue, création de parcours en alternance, gestion de la VAE, développement de formations courtes ; ...

Rayonnement :

Le candidat est invité à mettre en valeur des activités pédagogiques telles que cours dispensés à l'étranger dans le cadre de diplômes co-habilités ou d'un partenariat universitaire, conseil en ingénierie pédagogique, mise en place de soutien à la certification, de processus qualité...

6- Autres

Le candidat est invité à mettre en valeur toute implication/ responsabilités dans des dispositifs en lien avec les formations et la pédagogie (Apogée, ROF, emplois du temps, gestion du contrôle continu de formations à gros effectifs...), responsabilité d'un équipement pédagogique, toute autre initiative méritant d'être mentionnée dans cette fiche pédagogique, ...

Reconnaissance de l'activité pédagogique :

Prime Responsabilité Pédagogique (PRP): montant HETD :

Prime Engagement Pédagogique (PEP)

Autre à préciser (prix, bourses) :

Partie à compléter par la composante :

Avis circonstancié et notation obligatoires de la composante

*L'avis de la composante et la notation ne doivent porter que sur **les activités pédagogiques du candidat**. La notation comporte quatre gradations : investissement exceptionnel, fort, normal ou faible.*

Avis :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement faible

A....., le.....

(Cachet de la composante)

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les activités pédagogiques

Avis (maximum 3 lignes) :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement faible

Activités d'intérêt général

Responsabilités collectives, tâches d'intérêt général

	<i>Période de référence</i>	<i>Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2)</i>
Présidence d'université	Dates :	Dates :
Vice-Présidence statutaire / fonctionnelle / déléguée d'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction adjointe d'école doctorale ou du Collège doctoral	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction au sein d'une composante (département, Pôle, service...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Direction d'un service commun de l'université	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Charge de mission pour l'université	Fonction : Dates :	Fonction : Dates :
Charge de mission (composante, département, école, institut, ...)	Fonction : Dates :	Fonction : Dates :
Membre d'une instance centrale de l'université (CA, CAC, CT ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Membre d'un conseil de composante	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Présidence de comité de sélection	Dates et nombres :	Propre à l'établissement <input type="checkbox"/> Extérieur à l'établissement <input type="checkbox"/>
Membre de comité de sélection	Dates et nombres	Propre à l'établissement <input type="checkbox"/> Extérieur à l'établissement <input type="checkbox"/>

Responsabilités et mandats nationaux ou régionaux		
	Période de référence	Total carrière, hors période de référence (à renseigner obligatoirement pour les promotions MCF HC, EE et PRCeX2)
Participation aux sections CNU et commissions ou comités d'EPST	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Responsabilité exercée dans une section CNU ou commission ou comité d'EPST (président, vice-pdt, assesseur, secrétaire, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Membre de jury de concours (agrégation, CAPES, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Mission d'expertise (HCERES, ANR, Ministère, ...)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Délégué (HCERES, ANR, CNESER ou autres organismes)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Présidence ou vice-présidence de sociétés savantes	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Représentation de l'université dans des instances régionales ou locales (pôle de compétitivité)	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :
Autres activités déclarées dans le dossier, relevant des responsabilités collectives	Intitulé : Dates :	Intitulé : Dates :

Cadre réservé au conseil académique restreint

Avis circonstancié sur les responsabilités d'intérêt général

Avis (maximum 3 lignes) :

Notation :

- Investissement exceptionnel
- Investissement fort
- Investissement normal
- Investissement faible

**PISTES D'AMELIORATION DU DOSSIER PROPOSEES
PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE RESTREINT**

Points **forts** du dossier

Points **faibles** du dossier